



Compte rendu du conseil de hameaux

13 mai à 10h00 Saint-Même

**ST-PIERRE
D'ENTREMONT
SAVOIE**

Habitant-relais : Gaétan PASCAL

Animateurs-Elus : Hervé JACQUIER et Loïc CHOUX

Une dizaine d'habitants présents.

Retour sur les points du conseil de hameaux de l'automne 2022

- **Abri bus : où en est-on ?**

La question reste à l'étude pour l'ensemble des points de la commune, aucun projet dans l'immédiat, mais inscrit au budget 2023-2024

- **Panneau indicateur Saint-Pierre d'Entremont**

La demande a été faite à la DIRR. En attente de savoir qui va prendre en charge l'achat et la pose

- **Sentier randonnée Saint-Pierre – Saint-Même**

Une reprise a été effectuée par la CCCC, il reste un point glissant sur 2 ou 3 mètres, peut-être un chantier volontaire avec les habitants et les services communaux (si besoin appuis logistiques) pourraient permettre de pallier ce problème.

Questions des habitants

- **Chiens qui divaguent**

Danger pour les cyclistes et pour les personnes qui passent en promenant leurs chiens tenus en laisse. Un Rappel à la loi sera fait. Sachant que PV au procureur a déjà été fait sans résultat.

- **Pourquoi des bassins à Saint-Même d'en bas ne coulent pas alors que d'autre coulent ?**

Une partie des bassins de la commune dépendent du SAIEP car branchés sur le réseau d'eau potable pour lequel la mairie n'est pas gestionnaire.

Proposition de mettre des boutons- poussoirs aux bassins les plus stratégiques afin d'éviter la coupure totale lors d'épisode de sécheresse.

- **Il semble que la vitesse soit encore excessive dans les hameaux !**

Il y a déjà des panneaux 30. Peut-être est-ce plus une impression de vitesses ressentie par les riverains que la réalité ?

- **Utilisation des chemins ruraux par les 4X4 provoquant une dégradation surtout par temps de pluie. (Chemin de Saint-Même d'en haut à l'ancienne école)**

Quels seraient les panneaux à mettre en place ? Quelles réglementations existe-t-il ?

Peut-être serait-il mieux de discuter avec les quelques utilisateurs des chemins pour leur demander de ne pas utiliser les chemins par temps de pluie. Cette sensibilisation serait plus efficace qu'un panneau.

- **Nuisances sonores**

Il faudrait rappeler les horaires pour l'usage des machines, tondeuses, tronçonneuses....

Cela sera fait au moyen des supports de communication de la mairie

- **Places de parking aux Badins**

Il n'y en a pas beaucoup et il serait bien qu'elles ne soient pas obstruées par des remorques ou tas de sable, la commune pourrait-elle se porter acquéreur d'un terrain en vue d'augmenter les places de parking ?

Cirque de St Même

- Serait-il possible que la CCCC envoie un courrier pour annoncer les réunions aux représentants des habitants ou passer par l'habitant-relais ?

- Question d'un habitant : serait-il possible de classer le plat du cirque en espace public ?

La commune n'a pas prévu de procéder à des expropriations, le site reste essentiellement privé mais avec une convention propriétaire/CCCC permettant une utilisation publique de l'espace. La gestion se fait *via* le comité de site.

Circulation

- Problème récurrent entre les avancées de toit et la circulation des bus qui montent au Cirque : les animateurs-élus rappellent que le code de la route prime sur le PLUI et que les toits ne doivent pas gêner la circulation. Malgré les efforts fournis par les habitants pour améliorer cette situation, le problème persiste en quelques points. (Tous les chauffeurs n'ayant pas l'expérience des petites routes).

Fleurissement

- La commune décide de renouveler l'expérience du fleurissement, pour donner suite à la demande faite par les habitants, il sera fourni 3 jardinières. Aux habitants la charge de l'entretien et de l'arrosage (contacter Gaétan PASCAL)

Sujets concernant la commune

- **Traversée du bourg**

Les travaux doivent reprendre par la mise en sécurité des gradines, la place de la mairie et une remise en forme de la place devant le presbytère. Les travaux d'enfouissement des réseaux sont en attente de validation par ENEDIS.

- **L'EMA**

Il semblerait qu'une solution se dessine pour une consolidation de la charpente.

- **L'éclairage public**

Modification des horaires en test depuis octobre. Pas de remarque pour les hameaux de Saint-Même.

Pourquoi un horaire différent au bourg ? Les animateurs-élus expliquent que c'est pour les commerces, l'usage nocturne du village et les salles de spectacle.

- **La fibre**

Explication des élus sur le déploiement de la fibre, l'organisation et les délais.

Le conseil de hameaux se termine autour d'un verre et de savoureux mets apportés par les habitants. Merci à eux !

Version relue par le maire